

**C o m p t e - r e n d u**  
**Conseil municipal du**  
**15 novembre 2018**

Membres : 23  
En exercice : 23  
Présents : 22  
Représentés : 01      Voix délibérative totales : 23

L'an deux mille dix-huit, le quinze novembre à vingt heures, se sont réunis, en l'Hôtel de Ville de BURY, lieu ordinaire de ses séances, les Membres du Conseil municipal de la ville de BURY, légalement convoqués le sept novembre, sous la Présidence de **monsieur David BELVAL, Maire.**

**PRESENTS :**

M. BELVAL David  
M. THEROUDE Réginald  
Mme CHASSEING Françoise  
M. DEMAILLY-LAHLOUH Pascal  
Mme DUCLOS Sylvie  
Mme BLOT-DEGHAYE Nathalie  
Mme FAUVEL Sylvie  
Mme FAY Véronique  
M. GALY Sylvain  
Mme GAULIER Denise  
Mme GODEFROY Laëtitia  
M. GOULARD Cyril  
M. GRAMMOND Jean-Pierre  
M. GRUAIST Jérôme  
M. GUYARD Laurent  
M. HENONIN Jean-Marc  
Mme LACAU Ingrid  
M. MOUREY Christian  
Mme PIAI Nadia  
M. SENMARTIN Gérard  
M. THIBERGE Didier  
Mme VANDROMME Marie-Hélène

**EXCUSES AVEC POUVOIR :**

Mme KORMANN Christelle donne pouvoir à M. GOULARD Cyril

N° Délibération	Objet de la délibération	Vote
-	<p><b><u>Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 septembre 2018.</u></b></p> <p>Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.</p>	-
-	<p><b><u>Rendu compte des Décision prises par monsieur le Maire.</u></b></p> <p>Décision n° 2018-05 du 26 octobre 2018 portant sur la contraction d'un emprunt pour le financement du pôle médical. Emprunt effectué auprès de la Banque postale pour 450 000 euros.</p> <p>Le Conseil municipal prend acte de ce rendu compte.</p>	-
2018-35	<p><b><u>Budget supplémentaire 2018</u></b></p> <p>Ce budget supplémentaire vise essentiellement à intégrer l'emprunt du Pôle, les subventions s'y rapportant ainsi que le coût de construction. Ce budget permet aussi d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.</p>	<p><b>Adoptée à l'unanimité des voix soit 23 voix pour</b></p>
2018-36	<p><b><u>Autorisation ouverture ligne de crédit</u></b></p> <p>Cette délibération permet d'augmenter le plafond autorisé par le Conseil municipal pour l'ouverture d'une ligne de crédit par monsieur le maire. Ce plafond est porté à 450 000 euros.</p>	<p><b>Adoptée à l'unanimité des voix soit 23 voix pour</b></p>
2018-37	<p><b><u>Achat de parcelles</u></b></p> <p>Il est proposé sur ce point d'autoriser monsieur le Maire à acheter 12 parcelles afin de développer des jardins dans les zones appelées « le Parc » et « Montange » pour un total de 3 061m<sup>2</sup>, le prix d'acquisition est de 2 650 euros.</p>	<p><b>Adoptée à l'unanimité des voix soit 23 voix pour</b></p>
2018-38	<p><b><u>Mise à jour du tableau des effectifs</u></b></p> <p>Il s'agit de mettre à jour notre tableau des effectifs en supprimant des postes, car les agents sont partis en retraite. Le Comité Technique a donné un avis favorable à ces suppressions. Cela concerne un poste d'adjoint technique et un poste de rédacteur principal.</p>	<p><b>Adoptée à l'unanimité des voix soit 23 voix pour</b></p>
2018-39	<p><b><u>Approbation du rapport de la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au titre de la compétence GEMAPI au 1er janvier 2018</u></b></p> <p>Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de communes dispose de la compétence obligatoire "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI). La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie le 19 septembre 2018 afin d'évaluer le montant des charges transférées et élaborer un rapport.</p> <p>Ce rapport doit être approuvé par délibérations des conseils municipaux des communes adhérentes.</p>	<p><b>Adoptée à l'unanimité des voix soit 23 voix pour</b></p>
2018-40	<p><b><u>Ouvertures dominicales exceptionnelles du magasin KANDY pour 2019</u></b></p> <p>Par lettre du 14 septembre 2018, le magasin KANDY situé à Bury demande des ouvertures exceptionnelles les dimanches, ces demandes doivent être validées par le Conseil municipal. Cela concerne les dimanches 27 octobre 2019 - 10,17 et 24 novembre 2019 - 1er, 8, 15, 22 et 29 décembre 2019.</p>	<p><b>Adoptée à la majorité des voix soit 22 voix pour et 1 abstention</b></p>

2018-41	<p><b><u>Participation aux frais de séjour classe de neige</u></b></p> <p>Par lettre du 17 octobre, la mairie de Mouy nous sollicite afin de prendre en charge les frais de séjour en classe de neige d'un enfant scolarisé à Mouy mais habitant à Bury. Le montant de cette participation est de 356 €.</p>	<p><b>Adoptée à l'unanimité des voix soit 23 voix pour</b></p>
2018-42	<p><b><u>Convention prêt de salle association « Passion danse »</u></b></p> <p>Par délibération 2015/36 du 24 septembre 2015, le conseil municipal s'est prononcé pour autoriser l'association Passion danse à utiliser la salle des fêtes le lundi soir. Le Conseil municipal doit approuver une nouvelle convention de mise à disposition pour le mardi soir à la place du lundi soir.</p>	<p><b>Adoptée à l'unanimité des voix soit 23 voix pour</b></p>
2018-43	<p><b><u>Convention de mise à disposition de matériel de déneigement</u></b></p> <p>Il est proposé de renouveler la convention pour 3 ans pour le déneigement des rues, avec Madame BOUTILLIER, l'un de ses tracteurs étant équipé de la lame de déneigement communale (délai d'intervention fixé à 1 heure, week-ends et jours fériés compris, et ce, sur simple appel téléphonique de la mairie). Le coût d'intervention horaire serait de 60 € HT.</p>	<p><b>Adoptée à l'unanimité des voix soit 23 voix pour</b></p>
2018-44	<p><b><u>Subvention FO3DR</u></b></p> <p>Comme suite à une demande de monsieur le Maire, « le Fonds Olivier Dassault pour la défense et le développement de la ruralité » (FO3DR) accorde une aide à la commune de 3 000 € pour des travaux de sécurisation dans la cour d'une école. Toutefois, afin de bénéficier de cette aide, il est nécessaire de délibérer pour solliciter cette subvention auprès de FO3DR.</p>	<p><b>Adoptée à l'unanimité des voix soit 23 voix pour</b></p>
2018-45	<p><b><u>Contrat de location garage</u></b></p> <p>Cette délibération porte sur un nouveau contrat de location pour le garage situé rue Emile Zola, ce contrat est consenti pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction à Mme Martinez De Chabot au prix de 75 € mensuel.</p>	<p><b>Adoptée à l'unanimité des voix soit 23 voix pour</b></p>